

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Soins palliatifsEE (INF-OPT_SPA EE)

2024-2025

Code : S.SI.370. 2902.F24

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module d'approfondissement

Type : Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 2

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

Objectif général

- Diagnostic, évaluation et prise en charge de la souffrance totale, c'est à dire des symptômes physiques ou psychiques en tenant compte du contexte social ainsi que de la dimension spirituelle et culturelle

Apprentissages critiques

- Développement de compétences interpersonnelles et de capacités de communication en situation de maladie grave et/ou de mort proche
Reconnaître et respecter ses propres limites dans des situations de soins palliatifs de base

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Collaboration avec les proches aidants
- Prise en charge de la souffrance totale
- Supervision d'équipe

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Chinn, P. L., Kramer, M. K., & Sitzman, K. (2022). *Knowledge Development in Nursing*, (11th Edition). Elsevier.

Foucault, C., & Mongeau, S. (2004). *L'art de soigner en soins palliatifs : Perspectives infirmières*. PUM.

Jacquemin, D., & de Broucker, D. (2020). *Manuel de soins palliatifs*. Dunod.

<https://www.fr.fnac.ch/a7397905/Dominique-Jacquemin-Manuel-de-soins-palliatifs-5e-ed>

Richard, M.-S. (2013). *Soigner la relation en fin de vie. Familles, malades, soignants*. Dunod.

Stiefel, F. (2007). *Soins palliatifs : Une pratique aux confins de la médecine*. L'Harmattan.

<https://www.decitre.fr/livres/soins-palliatifs-une-pratique-aux-confins-de-la-medecine-9782296025875.html>

10. Enseignant.e.s

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé.es de cours selon expertise

Responsable de module : Murielle Pott

Descriptif validé le 27 novembre 2024, par la doyenne, Gora Da Rocha

